

Hypothèque écologique

Vous avez prévu un projet de construction respectueux du développement durable? Dans l'affirmative, optez pour notre hypothèque écologique qui vous permet d'économiser non seulement de l'énergie mais aussi votre charge d'intérêts. La Banque Cler encourage les projets de construction respectueux du développement durable en accordant un rabais de 0,25% par an sur le taux d'intérêt.

L'hypothèque écologique vise à promouvoir les mesures et certificats énergétiques suivants:

Minergie: construction ou rénovation de biens immobiliers conforme au label Minergie, Minergie-P, Minergie-A ou Minergie-ECO. Sont valables les certificats établis à compter de 2015.

CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments): sont financés les immeubles avec un CECB des classes A–C. Le CECB doit avoir été établi par un expert certifié et ne pas être antérieur à 2 ans.

Rénovations se traduisant par des économies d'énergie: pour des interventions spécifiques sur les bâtiments qui vous permettent de réduire votre consommation d'énergie comme dans le cas du remplacement du système de chauffage ou de l'isolation de l'enveloppe des bâtiments, une copie des factures correspondantes suffit

Énergies renouvelables: installations solaires de production d'eau chaude ou installations photovoltaïques de production d'électricité. Une copie des factures correspondantes suffit.

Avantages

- Rabais conséquent sur le taux d'intérêt pendant toute la durée de l'hypothèque
- Possibilité de fixer le taux jusqu'à 12 mois avant le début de l'hypothèque
- Economies d'impôts grâce à l'amortissement indirect

Conditions

- Durée: de 1 à 10 ans
- Montant minimum: 10000 CHF
- Montant maximum: 1000000 CHF
- En cas de dénonciation anticipée ou de reprise de l'hypothèque, le rabais accordé devra être remboursé.
- Le rabais n'est valable que pendant la durée de l'hypothèque; vous pourrez ensuite opter pour un autre modèle hypothécaire.

Taux d'intérêt (04.12.2024)

Durée	par an
1 an	1.45 % par an
2 ans	1.15 % par an
3 ans	1.17 % par an
4 ans	1.20 % par an
5 ans	1.22 % par an
6 ans	1.28 % par an
7 ans	1.31 % par an
8 ans	1.34 % par an
9 ans	1.35 % par an
10 ans	1.37 % par an

Taux indicatifs pour une 1ère hypothèque destinée à financer un logement à usage personnel.

Vous bénéficiez d'un rabais de taux de 0,25% par an (déjà pris en compte dans le tableau) ainsi que de 0,1% supplémentaire par an si vous détenez chez nous dans votre dépôt des titres d'une valeur minimale de 50000 CHF

Types d'objet éligibles

Maisons individuelles, appartements en propriété, résidences secondaires, maisons à logements multiples, immeubles d'habitation et commerciaux

Possibilités d'amortissement

- Amortissement direct
- Amortissement indirect via un compte de prévoyance 3 de la Banque Cler pour un logement à usage personnel

Remarque

Ce produit peut être combiné avec d'autres modèles hypothécaires.

Plus d'informations

www.cler.ch/hypothèque-écologique

Conditions valables au moment de l'impression. Sous réserve de modifications.